

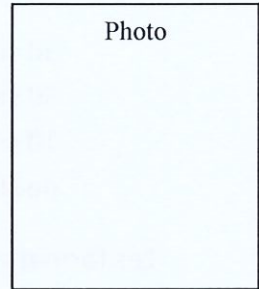


Fiche de candidature

Activité optionnelle NAGEUR SAUVETEUR



Dossier à retourner au secrétariat du lycée Laennec après complétude, pour le 21 juin 2024



PARTIE I (à compléter par la famille)

Nom :

Prénom :

Sexe : Masculin Féminin

Des informations pour vous joindre :

Adresse :

Courriel : Tél :

Classe suivie en 2023-2024 :Etablissement :

L'activité option «nageur sauveteur» est proposée à des élèves motivés pour développer leurs compétences en sauvetage en mer. Toutefois, elle n'est pas compatible avec l'emploi du temps des élèves inscrits à la section surf.

PIECES A JOINDRE :

- cet imprimé dûment complété et signé
- Lettre de motivation

Date : Signature de l'élève :
précédée de la mention
«Lu et Approuvé».

Signature des parents :
précédée de la mention
«Lu et Approuvé».

PARTIE II (à compléter)

Expérience aquatique :

Organisation de l'action de formation :

200 heures de formation réparties sur 3 ans (pour l'obtention de 3 brevets) :

- 30 séances en 2nde
- 30 séances en 1^{ère}
- 10 séances sur le 1^{er} trimestre de terminale avec **examen BNSSA** avant les vacances de Noël.

Les formations de secourisme se dérouleront selon l'organisation ci-dessous :

- 6 séances de secourisme avec du matériel ambulance pendant l'année de seconde sur le créneau du vendredi après midi
- **Premier secours en équipe niveau 1**, 1^{ère} semaine vacances de la Toussaint de l'année de 1^{ère}
- **Premier secours en équipe niveau 2**, 1^{ère} semaine vacances de Février de l'année de 1^{ère}

L'emploi du temps sera aménagé afin de libérer les élèves le vendredi après-midi. La pratique se déroulera en piscine et en mer pour acquérir le niveau technique et physique nécessaire à la passation du BNSSA.

Niveau d'entrée :

- Etre en bonne condition physique
- Avoir une aisance aquatique en milieu maritime

L'admission à cette activité optionnelle est conditionnée à la réussite aux tests de sélection qui se dérouleront à la fin du mois de Juin, la date vous sera communiquée début Juin.

Cette activité optionnelle est payante et à la charge des familles. Le tarif de la formation pour les 3 années de formation est en cours de finalisation (attente de plusieurs subventions qui viendront en diminuer le coût).

Il se décompose comme suit :

- 450 euros en 2nde (soit 150 € par trimestre)
- 450 euros en 1^{ère} (soit 150 € par trimestre)
- 200 euros en Terminale.

Le département propose une aide de 200 € accordée directement à l'élève. Elle sera versée à l'issue de la formation de l'obtention du diplôme et à sa majorité. En contre partie, le jeune s'engage à participer à la surveillance des plages du département pendant 2 mois, dans les 2 ans qui suivent la formation (3 ans pour les jeunes qui n'ont pas 18 ans à l'obtention du Diplôme).

L'élève s'engage à suivre la formation sur les 3 années.

Le nombre de places disponibles est de 8 en classe de 2nde et 1 en classe de 1^{ère}.

Pour toute demande de renseignement vous pouvez contacter Yann Trolley 06 83 53 58 74